

La carte de visite — qu'on ridiculise encore plus, — n'est aussi qu'un dérivé de cet usage. En visite chez des amis absents, la carte témoigne que le devoir a été rempli. Envoyée par un domestique ou par le poste, elle prouve aux amis moins intimes, aux simples connaissances, aux personnes étrangères, qu'ils ont toujours placé dans le cœur ou dans la mémoire. — Qu'y a-t-il de ridicule ou d'absurde dans ce petit carton qui est la monnaie de bons sentiments ? Supprimons ce qu'il représente, supprimons les visites du jour de l'an, supprimons si l'on veut les relations sociales, et retournons à la sauvagerie, à la barbarie.

Nous sommes priés d'annoncer que M. Lesnier-Lachaise, ancien professeur, représentant le Musée des Familles, se présentera à domicile aujourd'hui et les jours suivants pour recueillir des abonnements à cette intéressante publication.

Le Musée des Familles continue à jouir de la confiance des personnes qui, à bon droit, dans un temps où les mauvaises lectures se propagent d'une manière si déplorable, tiennent surtout à préserver le foyer domestique. Les bonnes lectures seules peuvent conjurer le danger. A ce titre, le Musée des Familles a toujours été et est encore une des feuilles périodiques que nous recommandons à nos lecteurs, soit comme recueil littéraire, soit comme journal de modes.

Le nouveau directeur du Musée des Familles nésaurait suivre trop strictement ni avec trop de persévérance la ligne honnête et sévère dont nous parlons, afin de lui conserver l'autorité et la place distinguée que M. Pitre-Chevalier avait eu le talent de lui donner parmi les organes de la presse.

Un malheur est arrivé aujourd'hui dans une famille de Tourcoing. Une jeune fille de 18 ans a eu la main et l'avant-bras broyés dans un engrenage.

La jeune fille a succombé au bout de quelques instants.

Dans la nuit du samedi au dimanche, les cris de *au secours au secours* mirent en émoi les habitants d'une partie de la rue du Grand-Chemin. Ces cris provenaient de la maison de M. X..., et voici ce qui s'était passé :

Vers onze heures et demie, M. X... fut éveillé en sursaut par un bruit qu'il crut entendre au rez-de-chaussée de sa maison. La même cause éveilla les deux autres habitants de la maison, le père de M. X... et une jeune bonne.

Le bruit s'étant renouvelé, M. X... se leva et marcha vers l'escalier. Une vive lumière éclairait la maison et il aperçut au bas de l'escalier un homme vêtu en militaire qui le menaçait avec un sabre. C'est alors que les habitants de la maison effrayés appelèrent les voisins à leur secours. Ceux-ci qui s'empressèrent d'accourir, pénétrèrent par une fenêtre et trouvèrent installés dans la cuisine, devant une table parfaitement servie, deux militaires dont un parvint à s'enfuir.

Le second fut arrêté par la police qu'on était allé chercher et se laissa tranquillement mener au poste.

Une visite qui fut faite n'amena aucun autre résultat.

Interrogé le lendemain, l'individu qu'on avait arrêté déclara être un sapeur, appartenant à un régiment en garnison à Lille. Il ajouta qu'il était venu à Roubaix, avec son camarade pour y voir un pays; qu'après avoir quitté ce dernier, ils avaient visité plusieurs cabarets et qu'il ignorait comment ils s'étaient introduits dans la maison de la rue du Grand-Chemin.

C'est là une singulière excuse; nous espérons qu'elle n'empêchera pas les deux militaires de subir le châtiment qu'a mérité leur conduite. Il serait vraiment curieux que sous prétexte d'ivresse on put troubler impunément l'ordre public et pénétrer la nuit dans des maisons habitées.

Hier matin vers neuf heures, un cheval attelé à un tombereau de charbon, appartenant à un pauvre journalier, est tombé dans le canal près du pont de la Gendarmerie.

Un instant on a cru l'animal écrasé sous le poids, mais il n'a pas tardé à se relever ayant brisé les liens qui le retenaient. — On est parvenu à le sauver.

Le conducteur, heureusement pour lui, n'était pas monté sur sa voiture au moment de l'accident.

Quant à la charrue et à son contenu tout est perdu sans ressources pour le malheureux propriétaire — ruiné peut-être.

Le même jour, et quelques heures plus tard, un charbonnier qui déchargeait un bateau stationnant près du quai du Commerce est tombé à l'eau.

Grâce à un secours de quelques camarades il s'en est retiré sain sauf.

Nous avons relaté, la semaine dernière, un vol avec effraction et escalade commis dans une maison de la rue de l'Embranchement. Voici un fait mystérieux qui s'y rattache et qui ne fait pas mal jaser les commerçants du quartier.

Dimanche matin vers sept heures, un individu assez bien mis, se présente chez M. L... la victime du vol en question, et demande à lui parler.

Monsieur n'y est pas, répond la domestique, qui était venue ouvrir.

Auriez-vous l'obligeance, mademoiselle, de lui remettre ce paquet. Ce sont ses étrennes ajoutées l'inconnu en se reti-

rant et laissant entre les mains de la bonne étonnée un petit paquet artistement ficelé.

Ce paquet fut remis à M. L... qui y trouva 240 francs en pièces d'or.

M. L... n'a pas l'habitude de recevoir d'étranges en numéraire de la sorte.

Quel est cet individu ? d'où vient cet argent ? Est-ce le voleur repentant qui a voulu réparer sa faute ?

Ce sont là des questions auxquelles nous ne saurions répondre. Les recherches de la police nous l'apprendront peut-être.

L'Indicateur de Tourcoing donne les détails suivants sur le terrible accident arrivé dans la nuit de mardi à mercredi dernier à Bondues :

Il existe dans la fabrique de sucre de MM. Moulin et Lacadé, située à front de la route de Lille à Menin, trois générateurs. Vers minuit et quart, une crevasse survenue au bouilleur de gauche du générateur du milieu a occasionné une expansion de la vapeur, précisément en face de la laverie, où elle a pénétré directement et a atteint les ouvriers qui s'y trouvaient. Quatre d'entre eux, horriblement brûlés, ont succombé au milieu des souffrances les plus atroces, après avoir reçu les derniers secours de la religion. Voici les noms des victimes :

Prosper Dusausoy, âgé de 45 ans, né à Ellezelles (Belgique) ; Léopold Dupont, 19 ans, de la même commune ; Ph. Loméne Thélart, 46 ans, et Sophie Loridan, 19 ans, toutes deux appartenant à la commune de Bondues.

Le premier est mort vers six heures du matin, à la fabrique; les trois autres ont succombé dans la matinée, à l'hospice de Bondues où on les avait transportés.

A la nouvelle de l'accident, l'un des subalternes de M. le procureur impérial, accompagné de M. Menche de Oisne, ingénieur du département et d'un inspecteur des mines, se sont transportés à Bondues, où s'étaient déjà rendus M. Duhochois, juge de paix du canton, qui avait ouvert une enquête, M. Jean, commissaire central, M. le maire de la commune et le brigadier de gendarmerie.

Les obsèques des quatre ouvriers ont eu lieu vendredi à neuf heures du matin. Le clergé, le maire, les propriétaires de la fabrique, suivis d'une foule considérable, se sont rendus à l'hospice; les corps des victimes ont été portés solennellement à l'église, où un service a été chanté pour le repos de leurs âmes.

Cet événement a plongé toute la commune de Bondues dans une profonde consternation. La cause en est assez problématique. Toutefois, elle paraît devoir être attribuée à un défaut dans la tôle ou à l'adhérence, contre la paroi du bouilleur, d'un corps étranger qui l'aurait empêché, d'être humectée par l'eau à l'endroit où la déchirure s'est produite.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop déplorer la fréquence de ces catastrophes, et recommander les précautions les plus minutieuses aux industriels et à leurs agents.

Par les temps de gelée qu'il fait, il est bon de rappeler aux voyageurs et aux ouvriers le conseil salutaire de s'abstenir de liqueurs fortes et notamment du genièvre et de l'eau-de-vie. Ces spiritueux, loin de réchauffer comme on le dit, refroidissent, parce qu'ils appellent la chaleur animale des extrémités au centre. L'abus du genièvre et de l'eau-de-vie est cause de mort pour les gens que l'on trouve parfois étendus sur les routes et chemins. Ces liqueurs leur ont, comme on dit, cassé les jambes, et ils n'ont pas pu aller plus loin.

Un verre de vin, une tasse de café chaud, voilà qui réchauffe en voyage et qui donne des jambes. Pourquoi ? parce qu'ils portent la chaleur animale du centre aux extrémités, aux jambes, contribuant, avec l'agitation naturelle de la marche, à une plus vive circulation du sang. Point d'eau-de-vie ni de genièvre; il y va de la vie souvent.

Nous commencerons, dans notre prochain numéro, la publication d'un nouveau roman de Mme. la vicomtesse de Lerchy : *Raymond d'Armentières*.

Le nom de Mme la vicomtesse de Lerchy est familier à nos lecteurs. Les ouvrages de cet auteur que nous avons publiés, les *Courants contraires*, un *an d'épreuve* etc., ont été lus avec intérêt et justement appréciés.

La nouvelle œuvre de Mme la vicomtesse de Lerchy est digne de ses aînées : c'est le plus bel éloge que nous puissions en faire.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 2 le 3 hausse baisse
3 1/2 ancien. 66.90 66.70 » » 20
1/2 à compt. 94.00 94.50 » 50 » »

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

Les Bibliothèques communales.

Opposer, ou plutôt substituer, aux intérêts qui divisent, aux idées qui passionnent, les œuvres qui unissent et apaisent, nous a toujours paru une des meilleures solutions du problème social posé à la génération présente.

Or, parmi les œuvres qui ont le privilège d'être un terrain commun, sur lequel peuvent se rencontrer et se donner la main les personnes qui se séparent d'ailleurs des opinions religieuses, philosophiques ou politiques opposées, il en est peu qui nous paraissent plus dignes des sympathies universelles que l'œuvre des Bibliothèques communales.

Le gouvernement a, par des circulaires et instructions ministérielles adressées aux préfets et transmises aux maires des diverses communes, témoigné de toutes ses sympathies pour cette œuvre de moralisation et d'instruction populaire et a promis son concours dans la mesure des ressources dont il peut disposer. Mais naturellement ces ressources, quoique considérables en elles-mêmes, se trouveraient singulièrement réduites s'il fallait les répartir en quelque manière au marc le franc entre les quarante mille communes de l'Empire. D'où il faut conclure que l'œuvre des Bibliothèques communales est essentiellement une œuvre d'initiative individuelle.

C'est ce qui a été bien compris dans cette intelligente et vaillante Alsace, où, grâce à l'initiative d'un homme d'esprit, grand cœur, M. Jean Macé, auteur de *l'Histoire d'une bouchée de pain*, puissamment secondée par l'élite du commerce et de l'industrie, représentée par M. Jean Dollfus, maire de Mulhouse, l'œuvre des Bibliothèques communales, datant à peine d'une année ou deux, a donné des résultats admirables énumérés dans le rapport présenté à la Société des Bibliothèques communales du Haut Rhin. Ce document intéressant que nous avons sous les yeux constate que la Société, composée actuellement de 930 membres, a réussi à organiser 33 bibliothèques communales, dont plus de 900 ont été créées de 600 à 1.200 volumes.

Cette initiative du département du Haut Rhin est digne d'éloges; mais s'arrête-t-elle à une admiration stérile? Non, elle a servi d'exemple dans le département de la Moselle, où elle a été suivie avec succès. L'œuvre de la bibliothèque communale n'exige ni de grands capitaux, ni de grandes dépenses; elle n'est que le fruit de la coopération de quelques personnes, et elle est d'une utilité immense. Elle a été le point de départ de la plus intéressante œuvre qui puisse être tentée dans une commune, celle de la fondation de la bibliothèque de Beblenheim à ce point de départ du mouvement dans le département. C'est peut-être celle dont les commencements ont été le plus modestes, et dont l'histoire est la plus émouvante. Elle a été le point de départ de la plus intéressante œuvre qui puisse être tentée dans une commune, celle de la fondation de la bibliothèque de Beblenheim à ce point de départ du mouvement dans le département. C'est peut-être celle dont les commencements ont été le plus modestes, et dont l'histoire est la plus émouvante.

La commune, qui n'a acheté encore que pour 16,10 de livres, aura payé bientôt pour plus de 400 francs de reliures. De décembre 1862 à la fin de juillet 1863, 30 volumes seulement avaient été lus; on en compte aujourd'hui 860. Une grande armoire faite au printemps de 1863 pour recevoir les livres, et placée dans un corridor de la maison d'école pour ne rien déranger, a fini par devenir insuffisante. Il a fallu en commander une autre, et le corridor devenant trop petit à son tour, on a fait une place dans la grande salle de classe, où la Bibliothèque a trouvé enfin un domicile sérieux. Elle finira probablement par être un jour chez elle; mais c'est un détail accessoire dont elle peut se passer impunément. Un premier catalogue avait été distribué dans la commune au mois de novembre dernier. Un second est devenu nécessaire, il vient d'être imprimé ces jours-ci.

Présentement, on s'en tient à une taxe de 5 centimes par semaine prêtée, avec faculté d'emprunt gratuit pour ceux qui le réclameraient; personne ne l'a encore réclamé. Du reste, c'est la l'article unique du règlement. On vient prendre les livres quand on veut, on les rapporte quand on les a lus. La commission a voulu attendre qu'il se produisit des abus pour les réprimer par une réglementation, et comme il ne lui est venu jusqu'à présent aucune espèce de réclamation, comme il n'y a pas eu un seul volume égaré ou gâté, elle attend encore. Je dois dire que la bibliothèque a les livres sous la main, et pour ainsi dire chez lui; mais il n'en fallait pas moins, pour qu'un tel régime demeurât possible, avec une population raisonnable, un bibliothécaire qui joigne à beaucoup d'ordre un zèle et une complaisance à toute épreuve.

L'exemple de Beblenheim prouve que ce n'est pas en France une commune qui ne puisse faire ce qu'a fait la commune de Beblenheim.

Le rapport du secrétaire de la Société des Bibliothèques communales du Haut Rhin, se termine par un hommage bien mérité rendu à la ville de Mulhouse, qui a été le centre du mouvement en faveur des bibliothèques populaires :

Il appartenait à Mulhouse, dit M. Jean Macé, l'ancienne ville libre qui, en devenant française de cœur, a gardé religieusement les traditions de sa vie d'autrefois, de rendre à la France, en sage et mâle exemple, ce qu'elle en a reçu en prospérité, et de lui enseigner comment on arrive loyalement et sûrement aux progrès sociaux, non pas en les demandant, soit aux révolutions, mais en les faisant soi-même; non pas par l'aumône, mais par le travail.

Ce sont là de bonnes paroles qui gagneraient à être méditées par tous, amis ou adversaires des institutions actuelles.

E. MOUTET.

FAITS DIVERS

Une tentative d'assassinat, suivie de vol, a eu lieu près de Verceil, dit le *France-Comté*, dans la soirée de vendredi dernier.

Le sieur Philippe Jeanez, ancien maître d'Ecouvotte, agent général de la Compagnie d'assurances la France, se rendait à Verceil porteur d'une somme de 5 à 6,000 francs destinée à solder quelques sinistres. Arrivé au bois du Chanais, il s'aperçut que trois individus de mauvaise mine le suivaient. Craignant d'être dévalisé, il hâta le pas; mais il s'égara, et, quand au bout de quelques instants il put gagner le bord du bois, il se trouva en face des mêmes hommes, qui l'assaillirent, et après l'avoir renversé le maintinrent à terre en lui comprimant fortement la gorge et le dépouillèrent de toutes les valeurs qu'il avait sur lui.

Etant parvenu à s'arracher de leurs mains, il courut d'une seule traite jusqu'à Verceil. Arrivé en face de l'auberge, il tomba sans connaissance. Ce ne fut qu'un peu plus tard qu'il put raconter ce qui lui était arrivé. L'autorité prévenue se transporta immédiatement sur les lieux, et prit toutes les dispositions nécessaires pour parvenir à l'arrestation des auteurs de ce guet-apens.

On écrit de Laon : Mme veuve Langlois, qui demeure au château de la Motte, commune d'Allemand, vient de s'éteindre dans cette résidence à l'âge de 90 à 92 ans. — C'est Mme Langlois, nous dit-on, qui a revêtu Marie-Antoinette de la robe que cette infortunée reine avait en montant sur l'échafaud.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* : L'empereur Maximilien a un culte de vénération pour la fête de Noël. Lorsqu'il se rend au château de la Motte, il réunit à sa suite, il réunit à sa suite la veille de Noël dans la grande salle des Cariatides du Palais-Royal, plusieurs centaines d'enfants de deux sexes, choisis parmi les familles les plus pauvres, leur adressait, en compagnie de la princesse Charlotte, des paroles très affables, leur remettait chacun un panier de fruits, un gâteau de Noël, un livre de prières et un ducat en or.

Chaque garçon recevait en sus l'étoffe suffisante pour un habillement complet, et chaque fille pour une robe d'hiver. Chaque année encore, le jour de son avènement au trône mexicain, le 10 avril dernier, il a adressé de Miramar au maire de Trieste une somme de 50,000 francs, dont les intérêts devront être distribués chaque année, la veille de Noël aux familles les plus nécessiteuses de cette ville.

Nos dernières correspondances de Mexico nous apprennent que leurs Majestés mexicaines se proposent d'établir dans leur cour ce pieux culte de Noël; des enfants pauvres, choisis dans les différentes paroisses de la capitale, seront reçus dans le palais de LL. MM. à Mexico, et ils y seront l'objet de la largesse et de la bienveillance impériales.

Nul doute qu'un pareil usage ne produise un très grand effet et n'achève de mettre le sceau à la popularité toujours croissante de la jeune dynastie. — Vallfrey.

On se souvient de certaines tentatives infructueuses tombées dans l'oubli, et qui avaient pour but d'introduire la mécanique dans l'art du coiffeur.

Que de barbes on ferait ! se disaient les praticiens de la chose.

Mais s'y voudrait-elle ? disait à son tour le client.

Aujourd'hui la première application de la mécanique dans l'art du coiffeur est un fait acquis, et il est acquis à M. Brier, ainsi que le constate son inscription régulière au secrétariat général des brevets sous le numéro 89 845.

C'est une brosse mécanique qui réunit à la légèreté la plus étonnante une vitesse calculée qui charme l'opéré. Des brosses différentes s'adaptent au petit mécanisme qui fonctionne au gré de l'opérateur, soit qu'il ait besoin d'employer la rudesse, soit qu'il veuille obtenir la plus grande souplesse pour ménager un épiderme délicat et sensible.

Nous lisons dans le *Moniteur du soir* : Le projet d'établir un tunnel sous la Mersey et de réunir Liverpool à Birkenhead, ville de cinquante mille âmes, sur la rive gauche de cette rivière, doit être soumis au Parlement britannique dans la session prochaine. Ce projet a pour but de remédier aux inconvénients que présente la navigation de Mersey pendant les tempêtes et les fortes brumes, de transporter d'une rive à l'autre, sur des pontons, les marchandises entre les docks, et de faciliter les communications de la ville en quelque sorte un seul port des deux rives.

Au point de vue de l'exécution, ce projet ne paraît pas impraticable. Le tunnel construit, il y a trente-cinq ans, sous la Tamise n'offrirait pas moins de difficultés que celui qu'il s'agit de percer sous la Mersey, et, depuis cette époque, la science a fait des progrès considérables. On profiterait de l'expérience acquise, et l'on s'efforcerait de donner à la nouvelle entreprise un caractère éminemment utile.

C'est ainsi, par exemple, qu'au lieu de pratiquer, comme à Londres, une spirale à l'entrée du tunnel, on établirait de chaque côté de la rivière une longue pente dont l'inclinaison serait graduée et à l'aide de laquelle il serait aussi facile de traverser le tunnel que tous ceux qui sont établis entre Londres et Liverpool et le Yorkire.

Des ingénieurs cependant ont fait observer que le lit de la Mersey était composé à la fois d'argile et de sable, et que là où dominait le sable il y avait à crai-

dre des infiltrations et des irrptions d'eau beaucoup plus difficiles à empêcher que dans la construction de l'angée de Londres. Aux deux points de jonctions se rattacheraient des lignes ferrées, et de cette manière on réunirait non seulement des docks et les deux villes, mais le commerce des deux rives.

Le projet est en ce moment soumis à l'examen du conseil des docks, appelé à surveiller les travaux du port, et qu'il reçoit, en outre, l'approbation du Parlement. On se demande si cette colossale entreprise sera aussi productive que dispendieuse.

Bien des intérêts, d'ailleurs, sont engagés dans la question, et avant de porter un jugement sur le mérite de cette création, ses chances d'avenir, ses moyens d'exécution, il convient peut-être d'attendre les discussions qui doivent s'engager, soit devant les Chambres du Parlement, soit devant l'administration chargée des établissements maritimes de Liverpool.

Pour tous les articles non signés, J. REBOUX.

L'Histoire de France illustrée, de MM. Bordier et Charbon, est la seule histoire de notre pays dont les gravures représentent avec fidélité jusque dans le moindre détail tout ce qui mérite d'être connu. M. Ed. Charbon avait déjà donné des exemples notables de ce consciencieux système d'illustration dans les *Voyageurs anciens et modernes* et dans le *Magasin pittoresque*, dont la publication se poursuit avec le même succès.

Sirop de Calabre

A LA MENTHE OU AU RHUM, brévété, S. G. D. G.

Nouvelle boisson hygiénique, agréable, très économique. Un litre de sirop à la Menthe anglaise suffit pour faire, instantanément et sans aucune préparation, 200 litres de boisson, qui ne coûtent que 2 à 3 centimes le litre. — Prix du litre, 5 fr. Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Detournay-Scrépel, rue de l'Embranchement, 30, à Roubaix. 4529

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIERE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de donner un Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causent funestes de nombreuses maladies. — Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepeletier, 9, à Paris.

Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PATE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les pharmacies. (4421)

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIERE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIERE purgé parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur purgatif dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la bile et les humeurs qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACETI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés toniques et rafraîchissantes. — Dépôt chez les Parfumeurs. 4425-7451

L'Histoire de France illustrée, de MM. Bordier et Charbon; les Voyageurs anciens et modernes, livre couronné par l'Académie française; le nouveau volume du Magasin pittoresque, se recommandent par les qualités les plus essentielles dans les ouvrages destinés aux familles: instruction, sincérité, conscience, choix, judicieux, ses sources pour les gravures comme pour le texte, et surtout longue expérience de ce qui convient le mieux à l'enseignement agréable des connaissances utiles à tout le monde.

Heures de départ des trains de Roubaix pour Lille.

Matin. — 5.47 — 7.03 — 8.48 — 10.18 — 11.48.

Soir. — 12.45 — 1.55 — 3.43 — 5.10 — 7.27 — 8.23 — 9.33 — 10.40.

Départs de Lille pour Roubaix.

Matin. — 5.30 — 7.20 — 8.45 — 9.55 — 11.20.

Soir. — 12.20 — 2.05 — 3.20 — 5.00 — 6.00 — 8.05 — 9.50 — 11.15.

DÉCHAUSSEMENT

Ebranlement des dents. Guérison par l'elixir solidifiant : BERRY, dentiste, 21, rue de la Jussienne, Paris. Flacon 3 fr. et 5 fr. Envoi contre mandat ou timbre-poste. 706-8469